



Olivier Feneyrol
Moselle Numérique
5 rue Périgot
57000 Metz
Mob : 06 74 09 03 77
olivier.feneyrol@moselle-numerique.fr

A l'attention des Opérateurs FTTH

Nos réf : MONU/002/2016

**Objet : Moselle Numérique /
Informations relatives aux intentions de déploiement et aux zones de cofinancement**

Metz, le 9 Novembre 2016

Madame, Monsieur,

Moselle Fibre et Orange ont signé, le 23 Juin 2016, une convention de délégation de service public pour l'exploitation et la commercialisation auprès des FAI d'un réseau Très Haut Débit sur le territoire du Département de la Moselle.

Conformément à la convention précitée, Orange a transféré cette mission à sa filiale Moselle Numérique.

L'article L1425-1 VI du Code général des collectivités territoriales précise que les collectivités territoriales et leurs groupements doivent communiquer à l'ARCEP, au moins deux mois avant leur entrée en vigueur, les conditions tarifaires d'accès à leurs réseaux à très haut débit en fibre optique ouverts au public permettant de desservir un utilisateur final. En application de cette disposition, Moselle Fibre a officiellement transmis à l'ARCEP fin Juillet 2016 des offres de référence concernant le FttH et l'hébergement. Ces offres sont donc entrées en vigueur début Octobre 2016.

Conformément à la décision 2015-0776 de l'ARCEP du 2 juillet 2015, Moselle Numérique publie ses offres d'accès et d'hébergement, dont les STAS du réseau, que vous trouverez dans les annexes du contrat proposé aux opérateurs.

La visibilité sur le plan de déploiement général du réseau pour les 160 000 prises dont la construction est prévue sur les 4 prochaines années, est disponible auprès de Moselle Fibre ou via un lien sur le site web de Moselle Numérique.

Nous publierons annuellement les intentions de déploiement et les zones de cofinancement proposées, en commençant ici par la première zone de cofinancement proposée, dont la

construction a démarré au 2^{ème} semestre 2016.

Par conséquent, vous trouverez dans le fichier ci-joint au format électronique :

- la définition de cette 1^{ère} zone de co- financement proposée.
- les intentions et planning de déploiement tels qu'ils sont actuellement programmés.
- les communes des sites NRO et les communes couvertes par le réseau.

L'ensemble de ces documents sont accessibles sur notre site web : www.moselle-numerique.fr,
rubrique « opérateurs télécom », mot de passe : **9xjL5S**

Vous pouvez nous faire part de vos commentaires sur l'ensemble de ces éléments.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information, et je vous prie d'agréer, Madame,
Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier FENEYROL', with a large, stylized flourish extending from the end of the signature.

Olivier FENEYROL
Directeur Général de Moselle Numérique